

Législation relative à l'urbanisme » Permis

Décret abrogeant les articles 4, 5,6 et 7 de la Loi du 14 septembre 1962, ainsi que l'arrêté du 12 septembre 1962 établissant le droit de "péage" à l'entrée des villes et bourgs de la République d'Haïti et modifiant l'article 5 de la loi du 14 septembre 1962. • 28 septembre 1964

[Open in Bach](#)

Commentaire

Moniteur, année 1964,no 96, Vol. 119, pp. 393-394

Descripteurs

Domaine de recherche : urbanisme

Grand domaine de recherche : textes de loi

Mot matière libre : ville • bourg • droit de péage